

À Brest, le 6 novembre 2019

Signature historique pour la Fédé B

L'Université soutient l'action associative étudiante

Depuis 26 ans désormais, la Fédé B, portée par les associations qui la composent, a su se montrer comme étant une actrice incontournable de la vie étudiante en Bretagne Occidentale, au travers de **nombreux projets qui dynamisent la vie des campus** tout au long des années universitaires et **contribuent à la cohésion étudiante**. Plus largement, la Fédé B a su se montrer comme une **défenseuse consciente du fait associatif** en rejoignant il y a un peu plus de 2 ans le Mouvement Associatif de Bretagne. Cet ancrage territorial est renforcé par un maillage associatif national composé des autres fédérations d'associations étudiantes rassemblées au sein de la FAGE. Ce sont ces pluralités, cette conscience associative, la volonté d'agir, qui sont aux fondement de notre structure d'éducation populaire, aux fondement de nos projets que nous menons en parallèle de nos études. Car toute l'organisation est fondée sur un principe fort : **l'action PAR et POUR les étudiant.e.s**.

Aujourd'hui, c'est l'Université de Bretagne Occidentale qui nous réitère sa confiance. Après un long travail et de mûres réflexions, **nous sommes fier.e.s de l'aboutissement d'une convention pluriannuelle d'objectifs, approuvée hier en Conseil d'Administration de l'Université**. Cette convention se base sur les actions que nous menons quotidiennement dans l'intérêt de tou.te.s les étudiant.e.s.

Celle-ci garantit le **financement et la pérennisation des projets d'ampleur** que les étudiant.e.s réalisent chaque année au travers de notre fédération d'associations pour dynamiser la vie des campus : l'épicerie sociale et solidaire AGORAé ; le tremplin musical étudiant Les Pétarinettes ; le festival étudiant Les Pétarades ; la formation des associations pour consolider leurs projets et tendre à toujours plus de responsabilité sociale et écologique ; les actions de prévention comme Prev'Nez Moi ; l'achat de matériel de prévention pour les événements des associations étudiantes etc. Cela représente un **financement à hauteur de 60 000 € par an sur 3 ans** (qui représente 5% de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus de l'UBO). Nous rappelons d'ailleurs que cette contribution est accessible à toutes les associations, et **invitons les étudiant.e.s à s'engager dans les associations** et à participer à la vie étudiante ! Nous rappelons également notre volonté d'ouvrir cette contribution à toutes et tous, au delà des associations, par la **mise en place d'un budget participatif** auquel chacun et chacune pourra contribuer.

Nous nous félicitons de la réalisation de cette convention, grande première pour les grands projets de notre réseau associatif, de la confiance que les acteurs de l'Université nous témoignent, et du **soutien de la communauté universitaire aux actions associatives étudiantes** !

Contacts :

Lilian BRASSIER, président de la Fédé B - 07 69 44 72 42
Hoel DREZEN PETITBON, délégué général de la Fédé B - 06 06 44 23 52
president@fedeb.net